



## CONVENTION POUR L'UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE DE FLERS SUR NOYE

### **Entre les soussignés :**

D'une part, M..... représentant le Maire de Flers sur Noye et agissant en son nom

D'autre part, M..... demeurant .....

Téléphone :

Dénommé ci-dessous le locataire

### **Il a été convenu ce qui suit :**

La salle polyvalente est louée pour du ..... au .....

Le locataire dépose ce jour un chèque de ..... correspondant aux arrhes pour la réservation

Le locataire dépose un chèque de caution de 1000 euros.

Le locataire s'engage à payer lors de la restitution des clés la somme de ..... correspondant à la location de la salle.

Le locataire s'engage à payer ...( par personne) correspondant à la location de la vaisselle

Le locataire s'engage à payer les charges .

Le locataire s'engage à fournir une attestation d'assurance le jour de la remise des clés.

Le locataire s'engage à régler le montant de la remise en état des dégradations reconnues lors de la restitution des clés.

Le locataire reconnaît avoir pris connaissance de la charte d'utilisation de la salle polyvalente incluant le règlement intérieur et des moyens de sécurité.

### **Dénonciation de la convention**

La convention peut être dénoncée :

- Par le Maire en cas de force majeure, pour le bon fonctionnement du service public, ou pour l'assurance de l'ordre public
- Par l'utilisateur pour cas de force majeure dûment constaté et signifié au Maire de la Commune par lettre recommandée ou remise en mains propres dans un délai minimal d'une semaine avant la date de location de la salle.

En dehors des cas de force majeure, les arrhes seront perdues

**Prise de possession des clés le ..... à .....h....**

**Restitution des clés le ..... à .... h....**

# SECURITE

Responsable du service de sécurité et d'évacuation \*:

Prénom :

Nom :

N° Téléphone

Personne représentant la Mairie en charge de la salle :

Prénom :

Nom :

N° Téléphone

Effectif maximal de la salle : 160 personnes

## NUMEROS D'URGENCE

**GENDARMERIE : 17**

**SAMU : 15**

**SAPEURS POMPIERS**

**\* Le Responsable de la sécurité doit s'assurer de la bonne qualité de son réseau téléphonique**

**Il doit s'assurer de l'évacuation des Personnes à Mobilité Réduite**

Fait à Flers sur Noye le :

En double exemplaire, chacun d'eux étant remis aux parties.

Pour la commune de Flers sur Noye

Le Maire ou le Délégué

L'utilisateur